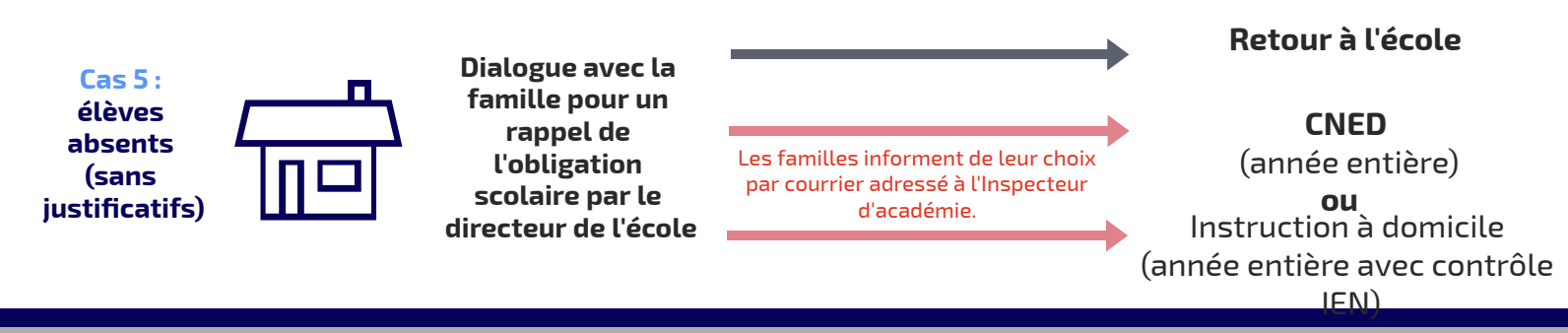
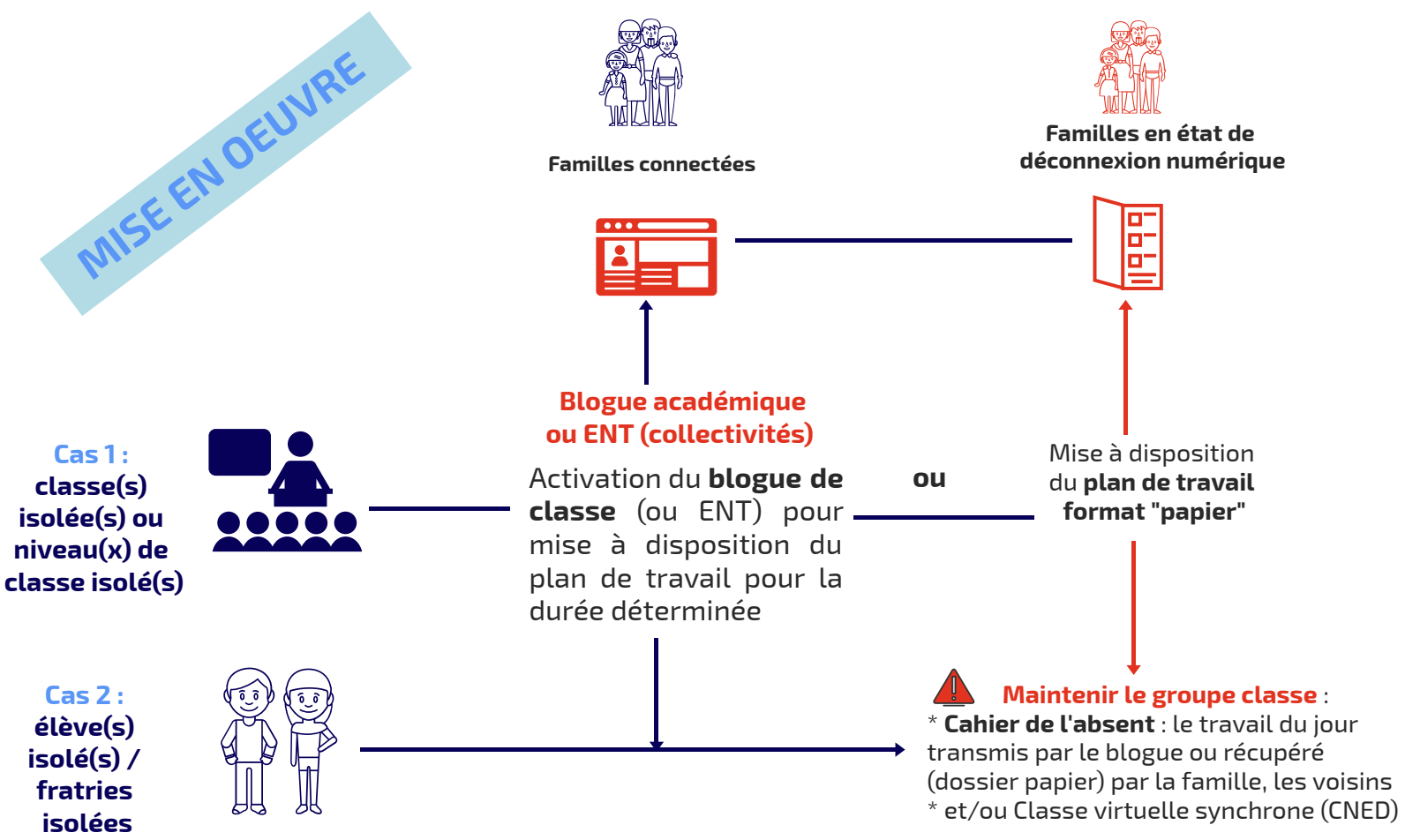


"La continuité pédagogique est destinée à s'assurer que les élèves poursuivent des activités scolaires leur permettant de progresser dans leurs apprentissages. Les activités proposées s'inscrivent naturellement dans le prolongement de ce qui s'est fait en classe auparavant et/ou dans une préparation possible de ce qui sera fait dès le retour à l'école. Il convient que le travail demandé soit régulier. Il doit pouvoir être réalisé dans un temps adapté, indiqué explicitement." **EDUSCOL / Continuité pédagogique dans le premier degré**
<https://eduscol.education.fr/cid151018/continuite-pedagogique-au-premier-degre.html>



Dans tous les cas : prise de contact immédiate avec les familles par mél et/ou téléphone.

La continuité pédagogique est mise en oeuvre dès le premier jour d'absence justifiée.



Collège des IEN du 1er degré - Académie de La Réunion - maj Janvier 2021

LE PLAN DE TRAVAIL : une proposition

L'enseignement à distance n'est pas un enseignement limité à la diffusion d'activités ou d'exercices. Il implique **un changement profond des pratiques** : développer un enseignement qui privilégie la pédagogie de contrat favorisant l'adhésion des familles et des élèves, le changement de posture de l'enseignant en "facilitateur", un rythme et une fréquence des apprentissages différents de l'emploi du temps de classe et enfin des outils numériques : classe virtuelle, messagerie, espace de stockage, ressources numériques diverses, espace de travail collaboratif ...

Zoom sur une pédagogie de contrat adaptée*

une semaine ou 15 jours mais toujours les mêmes étapes (à différencier en fonction de l'équipement numérique des familles)

Plan de travail

Elaboration et transmission d'un plan de travail journalier, hebdomadaire ou sur une quinzaine : pdf, diaporamas, capsules vidéos, liens vers des ressources en ligne ...

Anticipation

Proposition de permanence téléphonique ou mails aux parents en cas de difficulté de compréhension des consignes ...
Prise en compte des difficultés ou erreurs de compréhension
Planification de classes virtuelles (CV) en petits groupes ou de consignes pour différencier l'accompagnement des élèves

Différenciation (1)

Mise en place de CV en petits groupes pour différencier l'accompagnement des élèves et remédier aux difficultés annoncées par les parents



APPROPRIATION par la famille et l'élève
La famille prend connaissance du plan de travail et prépare si besoin des demandes d'explicitation.

PRESENCE VIRTUELLE des élèves
Engagement des familles dans la participation aux échanges quelle qu'en soit la forme (répondre au téléphone, au mail, retours des productions de leurs enfants...)

Différenciation (2)

Mise à disposition de compléments de consignes ou de supports en fonction des problématiques rencontrées par les élèves : fiches activités détaillées, consignes sonores ou vidéos, modèles...
Maintien d'une permanence téléphonique en cas de questionnement

Les productions des élèves (quand il y en a)

Facultatif : mise en place de CV en petits groupes pour remédier aux difficultés repérées dans les productions retournées par les familles

EVALUER : Valoriser le travail fourni pendant la période d'isolement est important pour soutenir la motivation des élèves

* valoriser les compétences nouvelles ou réinvesties correctement

* privilégier des activités auto-correctives

* les élèves peuvent travailler sur une production individuelle ou collective

* Ces étapes intègrent volontairement la réalisation d'une classe virtuelle afin d'accompagner les enseignants à maintenir l'usage de cet outil dans leur enseignement (Cf. webinaires DAN sur le sujet). Dans le cas d'un plan de travail sous format papier, les étapes concernant l'explicitation des consignes et la nécessaire différenciation se feront par téléphone ou mail (échanges avec les familles ou les élèves).